

Agent de Service Médico-Social – Titre Professionnel (TP ASMS)

L'Agent de Soins Médico-Social (ASMS) est un professionnel essentiel dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide aux personnes vulnérables. Ce métier s'inscrit dans une démarche humaine et bienveillante, visant à soutenir des publics fragilisés tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou encore les malades chroniques.

L'ASMS intervient dans différents cadres : établissements de santé (hôpitaux, cliniques), structures médico-sociales (EHPAD, foyers d'accueil) ou à domicile. Sous la supervision des équipes médicales et paramédicales, il veille au bien-être des bénéficiaires en les aidant dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, repas, déplacements), tout en maintenant leur autonomie et leur dignité.

Ce métier, à forte dimension humaine, exige des compétences techniques, une grande capacité d'écoute, et un véritable sens du service.

Modalités d'accès

Si vous souhaitez vous inscrire pour suivre la formation ASMS en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation merci de contacter notre service au 07 48 94 15 18 ou par mail à jhippeau@formasante.fr

Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les personnes fragilisées dans leurs soins quotidiens.
- Développer des compétences relationnelles et techniques en soutien des équipes médicales et sociales.
- Apprendre à contribuer au bien-être des bénéficiaires tout en respectant les normes d'hygiène et de sécurité

Le + de la formation

Contribuer directement au bien-être des personnes en situation de dépendance est une source de satisfaction personnelle. Le contact humain et l'accompagnement apportent une richesse émotionnelle au quotidien.

Public concerné et pré-requis

- **Public** : personnes en en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation souhaitant travailler dans des structures sanitaires et médico-sociales
- **Pré-requis** : bon relationnel, savoir travailler en équipe et envie d'accompagner des personnes en situation de dépendance

Programme

Module 1 : Les bases du métier (50 heures)

- Présentation du secteur médico-social.
- Éthique et déontologie professionnelle.
- Connaissance des publics (personnes âgées, handicapées, etc.).
- Notions juridiques et réglementaires (droit des usagers).

Module 2 : Hygiène et sécurité (60 heures)

- Règles d'hygiène en milieu médico-social.
- Prévention des infections et gestion des risques.
- Techniques de manutention des personnes.
- Entretien des locaux et matériel médical.

Module 3 : Soins de base et confort (70 heures)

- Aide aux actes de la vie quotidienne (alimentation, habillage, toilette).
- Accompagnement dans les déplacements.
- Techniques de prévention des escarres et soins non médicaux.
- Aide à la prise des repas et hydratation.

Module 4 : Communication et relation d'aide (50 heures)

- Techniques de communication adaptée aux différents publics.
- Relation d'aide et gestion des situations difficiles.
- Travail en équipe et transmission des informations.
- Gestion des conflits et approche bienveillante.

Module 5 : Accompagnement au bien-être (40 heures)

- Initiation aux activités d'animation et de stimulation cognitive.
- Techniques de relaxation et d'apaisement.
- Soutien psycho-social des usagers.

Module 6 : Sensibilisation aux soins médicaux (30 heures)

- Observation des signes cliniques de base (température, pouls, etc.).
- Notions de pharmacologie (gestion et aide à la prise des médicaments sous supervision).
- Collaboration avec les équipes soignantes.

Module 7 : Insertion professionnelle (20 heures)

- Techniques de recherche d'emploi.
- Constitution d'un dossier professionnel.
- Sensibilisation au développement des compétences.

Stage en milieu professionnel : Durée : 4 à 8 semaines (140 à 280 heures).

Votre intervenant

Formateurs et professionnels du secteur social et médico-social

Notre démarche

- **Développer une pédagogie adaptée à un public adulte en formation :**

Nos intervenants sont formés aux techniques pédagogiques adaptées à un public adulte. Pour permettre à chacun des apprenants de s'approprier les apports cognitifs et de repérer la façon dont il « apprend le mieux », nos intervenants proposent des activités pédagogiques variées, alternant méthode active, interrogative et transmissive, toujours en lien avec les pratiques professionnelles des apprenants, ou celles observées sur le lieu de stage. La diversification des supports et des techniques d'animation permet d'accompagner nos apprenants dans leur diversité. Il s'agit pour l'intervenant de permettre aux apprenants de faire l'expérience de nouvelles méthodes d'apprentissage, de repérer celles qui lui sont le plus favorables, pour acquérir les compétences attendues et préparer au mieux les épreuves de validation. La mise en place d'activités pédagogiques transversales et les temps dédiés à la préparation des validations donnent l'occasion d'un accompagnement personnalisé.

- **L'alternance intégrative :**

Dans le cadre de l'alternance intégrative, le terrain est un lieu tout aussi apprenant que le centre de formation. Chaque apprenant dispose d'un tuteur. Un temps est dédié à la mise en place de retours d'expériences, qui permettra à l'apprenant de mettre en sens les acquis de terrain. La mise en place de micro-objectifs lors des périodes de 3 semaines de stage, en parallèle de la conduite d'activités confiées à un ou une ASMS, facilite la progression et la construction d'apprentissage structuré.

La réflexivité est un concept clé dans le cadre de l'alternance intégrative. La participation au groupe d'analyse des pratiques professionnelles et le REX (retour réflexif) favorisent le développement de la capacité à questionner ses actes au quotidien, favorise les liens entre

acquis de formation et acquis de terrain.

- **Encourager l'autonomie :**

Nous considérons nos apprenants comme des professionnels ou futurs professionnels du secteur, un public adulte, volontaire et responsable. A ce titre, nous privilégions des méthodes favorisant la co-construction des savoirs et l'élaboration progressive d'un positionnement professionnel adapté.

Aussi, notre intention est de faire de l'apprenant un acteur de sa formation, de favoriser l'autonomie dans les apprentissages et d'encourager la curiosité professionnelle par le biais d'activités pédagogiques adaptées (travaux pratiques, enquêtes, projet transversal, étude de cas, visite d'établissement...). Ces travaux donnent lieu dans un second temps à un travail de formalisation.

- **Accompagner des individus et un groupe :**

La constitution de parcours individualisés génère une dynamique de groupe spécifique, influencée par le rythme et parcours de chacun. Les intervenants accompagnent et favorisent cette dynamique, en veillant à l'intégration et aux temps d'absences de certains apprenants. Les apprenants sont sensibilisés à ce mode de fonctionnement lors de l'entretien de contractualisation. Les travaux en sous-groupe sont encouragés afin de faire du collectif un véritable levier d'apprentissage, et un lieu de solidarité.

Livrables

Livret remis au stagiaire dans lequel sont répertoriées les informations en lien avec le dispositif de formation.

En savoir plus

Plus d'informations sur :

- **Les débouchés (rubrique secteur d'activité et type d'emploi) :**
[RNCP35028 – TP – Agent de service médico-social \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**
[RNCP35028 – TP – Agent de service médico-social \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr)

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences : nous consulter.

- **Les équivalences ou passerelles :**

Ce titre professionnel ne possède pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres certifications.

- **Les suites de parcours envisagées :-**

- Titre professionnel – Assistant de vie aux Familles
- Diplôme d'Etat – Accompagnant éducatif et Social
- Diplôme d'Etat – Aide-Soignant
- Diplôme d'Etat – Ambulancier

Certification

- Code RNCP : 35028
- Libellé : TP Agent de service médico-social
- Certificateur : Ministère du Travail du Plein emploi et de l'Insertion
- Date d'enregistrement de la certification : 05/10/2020

Evaluation

- **Dossier professionnel :**

- Objectif : Présenter un portfolio retraçant les compétences développées pendant la formation.
- Contenu : Fiches de situations professionnelles vécues, Analyse des points forts et axes d'amélioration, Synthèse des acquis de stage.

- **Jury de certification :**

- Objectif : Valider l'ensemble des compétences pour l'obtention du certificat d'Agent de Soins Médico-Social.
- Déroulement : Présentation orale du dossier professionnel, Questions posées par le jury sur des situations concrètes ou des aspects théoriques, Grille de compétences évaluées, Respect des règles d'hygiène et de sécurité, Capacité à accompagner les actes de la vie quotidienne, Aptitude à établir une communication adaptée, Gestion des situations complexes avec bienveillance, Capacité d'adaptation et travail en équipe.

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

Aucune session réalisée en 2024.

Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la présentation à l'examen.

FORMATION INITIALE

Durée : 320h

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 3840 €.

orleans

Date(s) :

Aucune session à venir

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 11 juin 2026 à 13h37

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr